

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-02-03

*Séance du 12 février 2019*

### **AFFAIRES FINANCIERES** **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le douze février, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat – Route Départementale 619 à NANGIS, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ghislain BRAY, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **98** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **39** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

**Titulaires présents** : Mmes et M. ROY, DELORME, DELANNOY, GUERINOT, CONDAMINET, MONTAGU, GYARMATHY, GOUVERNE, LEVASSEUR, COCHET, RAYER, AUGÉ, MARTINEZ, BANTEGNIE, MALHET, LUCQUIN, DELFOUR, MASSON, ROUSSEAU, FRISINGHELLI, DUPUIS, BRICHET, HARSCOET, RAVENNE, CIPRES, MUSSELIN, SADOINE, LABATUT, MARTINET, BOURCIER, BRAY, CAFFIN, CANAPI, CIOTTI, DRIOT, LEROY, MORIN, NUYTENS, OSSOLA, PANNIER, PELLICIARI, PERNEL, VOISEMBERT, GIRAULT, VIVET, BARRACHIN, ALARD.

**Suppléants présents** : Mmes et M. DEUDON, SOLER, SAMSON, DELETTRE, SIVANNE, FLAMEY, REMOND, FOURREY, BECKER, BOREL, D'HAINAUT, FASSELER, LAMY, AVRON.

**Représentés** : Mmes et M. COUPAS (pouvoir à BRICHET), FENOT (pouvoir à DELANNOY), FRANCIN (pouvoir à RAVENNE), JEUNEMAITRE (pouvoir à CANAPI), BENECH (pouvoir à CAFFIN), BOUVRAIN (pouvoir à BOURCIER), GALLOIS (pouvoir à LEROY), BEAUGELET (pouvoir à MONTAGU), KOFFEL (pouvoir à MALHET), RICHARD (pouvoir à LUCQUIN), BACQUET (pouvoir à NUYTENS).

**Excusés** : Mmes et M. PASCUAL, COUSTALAT, PERRET, NIORTHE.

**Secrétaire de séance** :

Date de la convocation	: 01 février 2019
Nombre de délégués en exercice	: 98
Nombre de délégués présents	: 61
Suffrage exprimé	: 50

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Délibération n° 19-02-03

*Séance du 12 février 2019*

**AFFAIRES FINANCIERES**  
**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019**

Monsieur le Vice-président chargé des finances rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales – modifié par l'article 107 de la Loi n° 2015-994 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République –, la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Ce débat doit intervenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

En conséquence, il expose au Comité les éléments nécessaires à la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2019.

**LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A L'UNANIMITÉ,**

**PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2019, au vu de la présentation du document précisant tous les éléments pour ce faire ;**

**PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;**

**CHARGE Monsieur le Président du Syndicat et Monsieur le Trésorier Principal de PROVINS, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.**



Ainsi fait et délibéré  
Pour expédition conforme,  
Le Président,

Ghislain BRAY

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 21 février 2019

Affiché, le 21 février 2019

Le Président,

Ghislain BRAY

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019



## INTRODUCTION

### - Référence réglementaire :

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite "Loi NOTRE" a créé le "Rapport d'Orientations Budgétaires" (ROB), lequel constitue la base à partir de laquelle doit se tenir le débat sur les orientations budgétaires.

Selon ce texte, inséré à l'article L2312-1 du CGCT, dans les communes (...) et EPCI de plus de 10 000 habitants, le ROB présente les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que la structure et la gestion de la dette.

L'article D2312-3 du CGCT vient préciser pour la présentation de la structure qu'elle doit comporter une présentation de l'évolution des dépenses et des effectifs de la collectivité. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le présent rapport s'attachera à mettre à jour ses informations et à les compléter d'un bilan détaillé de l'effectif global du SMETOM-GEEODE et de son évolution.

Il est transmis au préfet et au président des EPCI ; il fait l'objet d'une publication.

### - Jurisprudence :

Le rapport d'orientation budgétaire ne peut pas être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.

### - Définition :

- Le rapport d'orientation budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire ;
- Il porte sur les orientations générales de la collectivité et les engagements pluriannuels ;
- Il a lieu au plus tôt deux mois avant l'examen du budget primitif ;
- Une délibération prend acte de la tenue du débat, sans avoir de caractère décisionnel.

- Objectifs :

Ce rapport permet à l'assemblée délibérante :

- De débattre des orientations préfigurant les priorités à afficher dans le budget primitif ;
- D'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité ;
- De s'exprimer sur les actions nouvelles à engager, et leurs conséquences en matière financière.

## SYTRADEM – BUDGET 2019

-----

Le projet de budget 2019 du SYTRADEM, qui sera voté dans les prochaines semaines, prendra en compte les éléments suivants :

### **Recensement 2019**

Population : 144 853 habitants soit +0.593 % par rapport à 2018

### **Contributions**

Pour rappel en 2018, la contribution s'élevait à 55,875 € par habitant.

En 2019, il est proposé de maintenir la contribution à 55.875 € HT par habitant.

Le montant de la contribution totale 2019 s'élève à 8 093 661.37 € HT, soit une augmentation de 0.593 %, dû à l'augmentation de la population.

La part SMETOM représente pour 2019 : 5 005 059.00 € HT pour 89 576 habitants.

## BILAN DE LA GESTION 2018 (RESULTATS PROVISOIRES)

-----

Le bilan prévisionnel de la gestion du budget de l'exercice 2018 se présente comme suit :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT:

DEPENSES	12 993 145,48 €
RECETTES	13 161 950,34 €
SOLDE DE L'EXERCICE (excédent)	168 804,86 €
EXCEDENT REPORTE	2 553 259,77 €
<b>EXCEDENT CUMULE</b>	<b>2 722 064,63 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 025 541,46 €
RESTES A REALISER (dépense)	4 355 936,07 €
TOTAL DES DEPENSES	5 381 477,53 €
RECETTES	1 262 020,32 €
RESTES A REALISER (recette)	2 000 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	3 262 020,32 €
<b>SOLDE DE L'EXERCICE (déficit)</b>	<b>2 119 457,21 €</b>
SOLDE REPORTE	1 581 981,99 €
<b>BILAN CUMULE (déficit)</b>	<b>537 475,22 €</b>
<b>SOLDE GLOBAL DU BUDGET (excédent)</b>	<b>2 184 589,41 €</b>

## POPULATION

### Recensement 2019

Population = 89 576 soit +0.389 %

Chiffres communiqués par l'INSEE au 01/01/2019

### Recensement des entreprises 2019

Population = 2808 soit +2.52 %

Chiffres communiqués par la CCI de Seine et Marne

## **I – PERSONNEL :**

- Recrutement d'un agent de déchetteries, en remplacement d'un agent placé en retraite pour invalidité.

- Aucune augmentation du budget du personnel par rapport à 2018 - Pour rappel le budget 2018 était de 2 041 819 € HT.

## **II – DECHETTERIES :**

### Réhabilitation des trois déchetteries

Les travaux pour les deux déchetteries (Jouy-le-Chatel et Verneuil l'étang) sont en cours de réalisation, les travaux ont débutés janvier 2019.

Le marché pour la déchetterie de Provins est en cours.

Il s'agit d'un marché de conception, réalisation et exploitation celui-ci devrait être notifié courant été 2019, et les travaux devront débutés en septembre 2019.

Le montant des reports s'élève à 3 795 695.63 € HT dont 2 000 000 € HT d'emprunt.

### Frais d'études

Pour le lancement des études pour les futures réalisations, le montant est estimé à 51 028.21 € HT soit un report de 26 028.21€ HT et 25 000 € HT de crédits nouveaux.

### Travaux et aménagement sur les déchetteries

#### Achat de matériel

L'amélioration des déchetteries se fera aussi par l'acquisition de cartes magnétiques, ainsi que l'équipement de lecture qui permettra aux agents de déterminer rapidement le type de matériaux et d'anticiper les commandes de bennes.

Le montant est estimé à 30 000€ HT et il sera pris sur les reports.

Le montant des reports d'un montant de 110 255.67 € HT concernant l'achat de matériel sera reporté pour les réparations urgentes ou remise aux normes au cours de l'année 2019 par une décision modificative.

### Travaux

Il est prévu d'installer des panneaux lumineux à l'entrée des trois déchetteries pour un montant de 26 000 € HT.

Il a été acté que le SMETOM prenait en charge la réalisation de dalles pour la mise aux normes des déchetteries. Le montant est estimé à 70 000 € HT.

Il n'y a pas besoin d'inscrire de nouveaux crédits. Les travaux seront pris sur les reports de l'achat de matériel.

## **III – PLATE FORME DE COMPOSTAGE :**

L'année 2019 est une année de changement, ce service n'existe plus. La prestation est externalisée et comprise dans le marché d'enlèvement des bennes des déchetteries.

## **IV – PARC DE VEHICULES :**

Un véhicule électrique a été acheté pour le service gestion des dépôts sauvages. Celui-ci a été subventionné à 60 % par la Région Ile de France et les 40 % restant par la revente d'un véhicule.

Nous vous proposons de remplacer un autre de nos véhicules par un nouveau véhicule électrique.

Il n'est pas nécessaire d'inscrire des crédits nouveaux. Le montant des reports s'élève à 148 346.37 € HT.

## **V – CONTENEURS :**

Bacs :

Comme chaque année, pour 2019, les besoins sont limités à la dotation des nouveaux arrivants et au renouvellement de matériels volés ou hors service. Le changement de collecte a permis de réduire la casse des bacs.

Pour 2019, le besoin s'élève à 40 000 € HT de crédits nouveaux et 58 630.39 € HT de report.

Dans le cadre de l'amélioration du tri, le SMETOM-GEEODE souhaite analyser le niveau de service fourni dans le cadre de la collecte. L'étude porterait sur :

- le comptage des bacs non présentés à la collecte
- les situations de débordement
- Le vrac déposé avec les bacs.

L'étude se fera sur une période de 6 mois, tous les 15 jours. Le coût est estimé à 33 900€

## Colonnes aériennes :

### Investissement :

Le SMETOM-GEEODE souhaitant déployer le parc, en prenant en charge l'intégralité du génie civil, il est proposé d'inscrire 60 000 € HT de crédits nouveaux.

### Fonctionnement :

La campagne d'entretien, maintenance et nettoyage des colonnes aériennes a lieu une fois par an pour un montant de 40 000 € HT.

## Conteneurs semi-enterrés

### Investissement :

En 2019, il a été réalisé les installations de conteneurs semi-enterrés sur les communes de Grandpuits-Bailly-Carrois, Jouy-le-Chatel et Nangis.

En 2019, il est prévu des installations sur les communes de Nangis, Guignes, Longueville et Jouy le Chatel.

Le report s'élève à 98 834.54 € HT.

### Fonctionnement :

La campagne d'entretien, maintenance et nettoyage des conteneurs semi-enterrés a lieu une fois par an et le montant de la campagne s'élève à 20 000 € HT.

## **VI – SIEGE DU SMETOM :**

### Mobilier

Le report de l'année 2018 permet de ne pas demander de crédits nouveaux (2 847.99 € HT).

## **VII – INVESTISSEMENTS DIVERS :**

### Matériel informatique :

#### Renouvellement du parc informatique

Il est prévu l'achat de 5 ordinateurs pour le siège et l'achat d'un pc portable pour la communication

Le montant reporté s'élève à 13 474.21 € HT.

Pour le service ambassadeur du tri et le service dépôts sauvages, il est prévu l'achat de tablettes  
Le montant des crédits nouveaux s'élève à 3 800 € HT.



### Logiciels informatiques :

Pour les déchetteries, le service maintenance et le service collecte :

Report : 8 778.45 € HT

Crédits nouveaux pour le service administratif : 2 400€ HT

## **VIII – COMMUNICATION-FETES ET CEREMONIES :**

Dans la continuité du développement du service communication et afin d'atteindre de nouveaux objectifs de l'année 2019, le montant en investissement est de 60 000 € HT ; il s'agit d'outils de communication pour l'ensemble des services, gérés par le service communication.

Pour le fonctionnement du service communication, le montant est estimé à 80 000€ HT.

Il est prévu d'inscrire 6 000 € pour les fêtes et cérémonies.

## **IX–PRESTATIONS DE COLLECTE ET TRAITEMENT :**

### COLLECTE ORDURES MENAGERES ET SELECTIVES

En 2018, il est proposé d'inscrire la somme de 3 400 000 € HT.

### ENLEVEMENT DES BENNES DE DECHETTERIES

En 2019, il est proposé d'inscrire la somme de 2 129 800 € HT. Cette somme est en hausse de 7% par rapport à 2018. Elle prend en compte le compostage des végétaux que le SMETOM-GEEODE ne gère plus en direct.

### CONTRIBUTIONS :

Pour rappel, en 2018, la contribution s'élevait à 133,425 € HT par habitant.

Conformément au nouveau statut voté le 6 septembre 2018 :

Méthode de calcul de la contribution (habitants + entreprises = usagers) :

Contribution par usager = (coût de collecte X par coeff de passage) + coût de traitement

Compte tenu de ce nouveau mode de calcul, en 2019, la contribution totale 2019 s'élève à 11 930 203,34 € HT.

- Pour 2019, la contribution par usagers s'élève à 118.15 € HT soit une diminution de 11.45 % par rapport à 2018.

- Pour 2019, la contribution par usagers s'élève à 129.14 € HT selon le coefficient de passage soit une diminution de 3.21 % par rapport à 2018.

## **Documents complémentaires issues de la loi Notre**

### DOCUMENTS EN ANNEXES :

- Plan pluriannuel à 5 ans reprenant les reports 2018 ;
- Tableau des dépenses par rubrique pour les effectifs ;
- Tableau des prêts et échéanciers contractés par le SMETOM-GEEODE.

Récapitulatif des prévisions d'investissement

(en crédits de paiements)

PROJETS	TOTAL HT
MISE EN PLACE DES PAV SUR SECTEURS SMETOM-GEEODE	118 630,39 €
BROYEUR POUR VEGETAUX- BOITIERS POUR ECOLES	25 000,00 €
MISE EN PLACE DE CSE SUR LE SECTEUR DU SMETOM	98 834,54 €
DALLES PAV	90 000,00 €
ACHAT DE BACS	80 000,00 €
ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE	21 274,21 €
TRAVAUX 1ERE TRANCHE 3 DECHETTERIES	3 795 695,63 €
FRAIS D'ETUDE 2EME TRANCHE 2 DECHETTERIES	76 028,21 €
TRAVAUX 2EME TRANCHE 2 DECHETTERIES	500 000,00 €
MATERIEL POUR DECHETTERIES	160 255,67 €
INSTALLATION MATERIEL	2 000,00 €
MATERIEL MAINTENANCE	6 000,00 €
MATERIEL DEPOTS SAUVAGES	8 000,00 €
MATERIEL DE TRANSPORT	148 346,37 €
PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	10 000,00 €
REPARATION SUR DECHETTERIES	73 027,00 €
TRAVAUX EN REGIE	40 000,00 €
LOGICIEL	16 178,45 €
MATERIEL POUR COMMUNICATION	90 000,00 €
TELEPHONIE-COFFRE FORT	3 207,61 €
MOBIILIER	12 847,99 €
INSTALLATION GENERALE	
ACCES AUX DECHETTERIES	2 810,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 378 136,07 €</b>

projets	report	2019	2020	SERVICE OPERATIONNEL	BUDGET
MISE EN PLACE DES PAV SUR SECTEURS SMETOM-GEEODE	58 630,39 €	60 000,00 €		COLLECTE	2158
BROYEUR POUR VEGETAUX- BOITIERS POUR ECOLES		25 000,00 €		AMBASSADEURS	2188
MISE EN PLACE DE CSE SUR LE SECTEUR DU SMETOM	98 834,54 €			COLLECTE	2315
DALLES PAV		60 000,00 €	30 000,00 €	COLLECTE	2313
ACHAT DE BACS		40 000,00 €	40 000,00 €	COLLECTE	2158
ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE	13 474,21 €	3 800,00 €	4 000,00 €	ADMINISTRATIF + COMM+TECHNI	2183
TRAVAUX 1ERE TRANCHE 3 DECHETTERIES	3 795 695,63 €			DECHETTERIES	2313
FRAIS D'ETUDE 2EME TRANCHE 2 DECHETTERIES	76 028,21 €	25 000,00 €	25 000,00 €	DECHETTERIES	2031
TRAVAUX 2EME TRANCHE 2 DECHETTERIES		250 000,00 €	250 000,00 €	DECHETTERIES	2313
MATERIEL POUR DECHETTERIES	140 255,67 €	10 000,00 €	10 000,00 €	DECHETTERIES	2188
INSTALLATION MATERIEL		1 000,00 €	1 000,00 €	MAINTENANCE	2315
MATERIEL MAINTENANCE		4 000,00 €	2 000,00 €	MAINTENANCE	2188
MATERIEL DEPOTS SAUVAGES		3 000,00 €	5 000,00 €	DEPOTS SAUVAGES	2188
MATERIEL DE TRANSPORT	148 346,37 €			MAINTENANCE	2182
PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	5 000,00 €		5 000,00 €		2121
REPARATION SUR DECHETTERIES	53 027,00 €		20 000,00 €	DECHETTERIE	2315
TRAVAUX EN REGIE		20 000,00 €	20 000,00 €	MAINTENANCE	2135
LOGICIEL	8 778,45 €	2 400,00 €	5 000,00 €	COMMUNICATION+TECHNI+DECHET	205
MATERIEL POUR COMMUNICATION		60 000,00 €	30 000,00 €	COMMUNICATION+TECHNI+DECHET	2188
TELEPHONIE-COFFRE FORT	2 207,61 €		1 000,00 €	ADMINISTRATIF	
MOBIILIER	2 847,99 €	5 000,00 €	5 000,00 €	ADMINISTRATIF+TECHN	2144
INSTALLATION GENERALE	2 000,00 €			OPERATIONS NON VENTILABLES	2135
ACCES AUX DECHETTERIES CDC NOGENTAIS	810,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	DECHETTERIES	2112
<b>TOTAL</b>	<b>4 355 936,07 €</b>	<b>570 200,00 €</b>	<b>454 000,00 €</b>		

CHARGEUR POUR PLATEFORME COMPOSTAGE  
INSTALLATION GENERALE

2188  
2135

110 255,67 € SERA TRANSFEREE SUR TX LES DECHETTERIES EN 2019 PAR UNE DM au 2313  
2 000,00 € SERA TRANSFEREE REPARATIONS DECHETTERIES EN 2019 PAR UNE DM

Envoyé en préfecture le 21/02/2019

Reçu en préfecture le 21/02/2019

Affiché le

ID : 077-257705293-20190212-190203B-BF



## EFFECTIF 2019

T E C H N I Q U E	<u>Technicien Principal de 1ère classe</u>	2
	<u>Technicien Principal de 2ème classe</u>	1
	<u>Agent de maîtrise Principal</u>	2
	<u>Agent de maîtrise</u>	2
	<u>Adjoint technique Principl de 2ème classe</u>	6
	<u>Adjoint technique Territorial</u>	23

A D M I N I S T R A T I F	<u>Rédacteur Principl de 1ère classe</u>	1
	<u>Adjoint administratif principal de 2ème classe</u>	1
	<u>Adjoint administratif</u>	5

TOTAL GENERAL

43

## EMPRUNTS DU SMETOM-GEEODE CAPITAL ET INTERET

Désignation	N° emprunts	CAPITAL EMPRUNTE	TYPE TAUX	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CONTENEURS-UNITE DE COMPOSTAGE. CENTRE DE TRI	794438601CR (E3)	533 571,56	Fixe	45 609,10	45 609,10	45 609,10	45 609,10												
DECHETTERIE DE VERNEUIL L'ETANG	MON204379 (E6)	183 000,00	Fixe	12 546,51	12 546,51	12 546,51	12 546,51	12 546,51											
BENNES DECHETTERIES DE LONGUEVILLE ET VILLIERS ST GEORGES	96930334101 (E7)	250 000,00	Fixe	19 587,15	19 587,15	19 587,15	19 587,15	19 587,15	19 587,15										
CONSTRUCTION ET INSTALLATION DECHETTERIES GOUAIX BETON BAZOCHE ET CHAPELLE GAUTHIER E8	1818438 (E8)	180 000,00	Fixe	9 898,21	10 077,99	10 284,15	10 456,89	10 659,48	10 863,09	11 077,02									
INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS	20400126 (E9)	100 000,00	Fixe	7 707,28	7 707,28	7 707,28	7 707,28	7 707,28	7 707,28	3 853,64									
INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS	A7508137 (E11)	644 194,96	Révisable	38 378,81	49 730,13	49 078,92	48 371,54	47 650,07	46 940,80	46 138,03	45 378,26	22 391,57							
CONSTRUCTION DECHETTERIE DE GOUAIX	MON233006 (E12)	170 000,00	Fixe	11 801,02	11 841,27	11 841,27	11 841,27	11 841,27	11 841,27	11 841,27									
CONSTRUCTION DES LOCAUX SOCIAUX ET TECHNIQUES	A7508137 (E13)	500 000,00	Fixe	36 971,98	36 835,67	36 724,39	36 548,58	36 397,43	36 241,00	36 096,79	35 911,54	35 738,10	35 558,61	35 376,60					
CONSTRUCTION DECHETTERIE PROVINS ET NANGIS	MON11572 (E15)	122 563,68	Fixe	5 898,30															
CONSTRUCTION DECHETTERIES BRAY SUR SEINE DONNEMARIE DONTILLY JOUY LE CHATEL (PREPRISE SICTOM)	MON139210 (E16)	145 903,00	Fixe	12 736,12	12 736,12	6 368,06													
INVESTISSEMENT 2010	72186545287 (E19)	1 090 000,00	Fixe	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	83 365,06	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60
RENEGOCIATION DE TROIS EMPRUNTS	9685033	1 382 354,37	Fixe	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60	110 640,60
REALISATION DU SIEGE DU SMETOM	72211524312	150 000,00	Fixe	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88	13 493,88					
INVESTISSEMENT 2012	72209885598	150 000,00	Révisable	13 366,84	14 224,18	13 719,81	13 215,42	12 711,05	12 208,86	11 702,29	11 197,90	10 693,53	7 889,14						
CONSTRUCTIONS DECHETTERIES	5858327	2 000 000,00	Fixe	429 568,86	503 856,38	546 234,82	583 054,80	661 887,46	678 177,43	683 496,22	437 110,15	461 813,44	282 872,87	281 897,84	228 131,24	228 131,24	115 490,64	115 490,64	115 490,64
		7 981 867,57		429 568,86	503 856,38	546 234,82	583 054,80	661 887,46	678 177,43	683 496,22	437 110,15	461 813,44	282 872,87	281 897,84	228 131,24	228 131,24	115 490,64	115 490,64	115 490,64

### Remboursement des emprunts du SMETOM-GEEODE

